

Fédération Transports Routiers



Ministère Chargé des transports  
Monsieur le Ministre  
246 Boulevard Saint GERMAIN  
75007 PARIS

SAILLY sur la LYS, le 9 décembre 2022

Monsieur le Ministre,

Dernièrement, les organisations représentatives de la branche du Transport Routier de Marchandises et des activités auxiliaires du transport, ont négocié un accord portant revalorisation des rémunérations conventionnelles.

Cette augmentation, qui est loin de la revalorisation espérée et des salaires pour les professionnel(le)s que nous sommes, est une fois encore soumise à extension.

Pour notre organisation syndicale, le mécanisme d'extension est archaïque, dénué de sens, dans cette période d'inflation exponentielle. Il provoque chez les salarié(e)s, une disparité source de tension et d'incompréhension. Il est temps, Monsieur le Ministre, que le législateur s'empare du sujet afin de remiser à jamais ce procédé.

Dans l'attente d'une prise en compte de notre demande, nous souhaitons vivement et ce, dans les meilleurs délais, que vous fassiez le nécessaire auprès des services de Monsieur le Ministre chargé du travail afin d'entériner au plus vite les modalités d'extension de l'accord du 25 octobre 2022.

Recevez, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Christophe DENIZOT  
Secrétaire Général

Fédération SUD-SOLIDAIRES des Transports Routiers  
12, résidence le moulin 62840 SAILLY sur la LYS +33 (0) 6 22 99 18 59  
federatransportsroutiers@gmail.com

